Informations de la Mairie - Informations pratiques

La mairie fait son tri

La mairie a signé avec le SMICTOM une convention de collecte des papiers recyclables. Tous les papiers blancs ou de couleur, destinés à être jetés, issus du secrétariat de mairie ou des écoles, seront triés une première fois avant une collecte gratuite proposée par le syndicat. Les journaux, magazines et autres enveloppes Kraft sont exclus de cette convention. Les particuliers, quant à eux, continueront à utiliser leurs poubelles jaunes pour la collecte des papiers.

Que faire en cas de fuite d'eau ?

Nous vous rappelons qu'il faut appeler la SAUR au 0 810 015 016 ou au 03 58 28 20 09 *(24h/24)* en cas de fuite d'eau avant votre compteur ou pour signaler toute anomalie sur le réseau d'eau de la commune.

En cas de fuite d'eau après votre compteur, il conviendra d'appeler un plombier.

L'hôpital de MONTEREAU va poursuivre ses travaux

Le 3 octobre 2011, l'Agence Régionale de Santé *(ARS)* d'Ile de France avait suspendu pour 6 semaines l'opération de construction du bâtiment Pôle Chirurgie Mère et Enfant, destiné à accueillir la maternité, la pédiatrie et la chirurgie dont la chirurgie ambulatoire. L'ARS fondait sa décision sur les perspectives financières du centre hospitalier et sur la nécessité d'établir un projet redimensionné afin de prendre en compte les évolutions du territoire et de l'offre de soins.

L'hôpital de MONTEREAU se devait d'être conforté dans son rôle d'établissement de proximité et de premier recours pour les 65 000 habitants concernés. De plus, son éloignement des autres établissements de santé du sud de l'Ile de France *(MELUN et FONTAINEBLEAU)* devait lui permettre d'assurer la modernité de son offre de soins afin de rester attractif pour les patients, comme pour les professionnels de santé.

Finalement, les travaux vont reprendre après que le centre hospitalier ait proposé un nouveau projet redimensionné. Les surfaces seront réduites avec un impact direct sur le montant de l'investissement qui passera de 28 M€ à 25 M€ et qui se traduira aussi par une diminution des dépenses d'exploitation.

Les numéros d'urgence

SAMU : le**15** depuis un poste fixe ou le **112** depuis un portable

Gendarmerie : le **17** ou le **112** **Pompiers** : le **18** ou le **112**

Urgences dentaires : 08.92.23.11.28. **ERDF 24h/24** : 0.810.33.30.77.

Pharmacie de garde : appeler le commissariat (01.64.70.56.36.)

Permanences en mairie

Madame le Maire ou ses adjoints vous reçoivent le samedi de 10h30 à 12h.

7 avril : pas de permanence **14 avril** : Jacques ILLIEN

21 avril : François DEYSSON **28 avril** : Marie Claude BONNET

Comment contacter la mairie ?

Par téléphone : 01 64 24 93 08
Par fax : 01 64 24 90 73
Par Internet à l'adresse suivante
mairie@villecerf.fr

La bibliothèque municipale vous accueille tous les samedis de 10h à 12h **sauf pendant les vacances scolaires.** Inscription et prêts de livres ou de CD gratuits.

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le mardi de 14h à 18h30

le mercredi de 14h à 17h30

le vendredi de 14h à 17h30

le samedi de 9h à 12h00

VILLECERF EXPRESS

villecerfexpress@orange.fr
01 64 24 93 08

BULLETIN MUNICIPAL N° 56

Avril 2012

Le saviez-vous ? Un décret, publié au Journal officiel du 1er mars 2012, indique qu'à partir du 1er juillet 2012, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur, à l'exclusion d'un cyclomoteur, est dans l'obligation de justifier de la possession d'un éthylotest non usagé et utilisable immédiatement. Cet éthylotest doit respecter les conditions de validité, notamment de date de péremption, prévues par le fabricant. Il est revêtu d'une marque de certification ou d'un marquage du fabricant déclarant sa conformité. En cas de contrôle routier, le défaut de possession d'un éthylotest est sanctionné par une amende de 11 euros à compter du 1er novembre 2012.

Edito

Le dimanche 22 avril 2012, les 43 millions de citoyens français inscrits sur les listes électorales sont appelés à se rendre aux urnes pour désigner les deux candidats du second tour des élections présidentielles, parmi les dix candidatures validées par le Conseil Constitutionnel.

Dans notre pays démocratique, les élections permettent à chaque homme et à chaque femme d'affirmer son choix, de choisir le projet qui lui semble le plus adapté pour notre pays durant les cinq prochaines années.

L'ouverture officielle de la campagne électorale aura lieu le lundi 9 avril à 0h.

Nous appelons toutes les Villecerfoises et tous les Villecerfois à faire usage de leur droit de vote en se rendant aux urnes ou en se faisant représenter, via une procuration. Les formalités sont à accomplir auprès du commissariat de police de Moret sur Loing.

Dans notre village, le bureau de vote sera ouvert, en Mairie, de 8 h à 18 h.

Marie-Claude BONNET

SUR VOTRE AGENDA

- 7 et 8 avril, à 20h30 et 15h, comédie musicale "*Quand on arrive en ville*" à la salle de fêtes de Moret
- 22 avril, de 8h à 18h, 1er tour des élections présidentielles
- 29 avril, à 11h30, cérémonie en hommage aux victimes de la déportation à la stèle du Pimard
- 29 avril, à 12h30, inauguration de la plaque scellée sur la place du village, en l'honneur des époux de Roys
- 4 mai, à 20h30, salle Marquis de Roys, à Moret, conférence de Roland de Roys sur la résistance dans le sud Seine et Marne
- 6 mai, de 8h à 18h, 2ème tour des élections présidentielles à la mairie

Directrice de publication :
Marie Claude Bonnet
Rédaction :
Jacques Illien, Agnès Barbaud, Béatrice de Roys Robinson, François Deysson

Du côté de la vie municipale

Inauguration du pont de Pilliers

Les Villecerfois se sont rendus très nombreux sur le pont de Pilliers le 24 mars 2012, date de son inauguration. Le sénateur HYEST, le Député JEGO, le délégué général de la Fondation du patrimoine, Monsieur NERAUD, de nombreux maires et des élus, ont ainsi pu se rendre compte de la réalité de l'attachement de la population pour ce bel ouvrage. Il faut dire que l'évènement était d'importance de par sa rareté et de par la qualité de la restauration réalisée. Suite à cette manifestation, chacun se retrouva dans la salle polyvalente autour de Michèle LAFOREST qui sut réunir dans la joie de très nombreux villageois autour de la danse Country. Les murs et les fenêtres de cette salle étaient décorés de beaux poèmes et de dessins colorés réalisés par les élèves de l'école communale sur le thème de l'eau. La semaine précédente, un très beau concert avait été donné, lui aussi, en l'honneur du pont, par l'ensemble vocal "La Gioia" dirigé par Laure Marie MEYER en l'Eglise de VILLECERF. Remercions tous ceux qui ont fait un don, pour plus de 800 €, au cours de ces manifestations. Déjà près de 22 000 € de dons ont été recueillis, auxquels s'ajouteront les 25 000 € accordés par Monsieur le Sénateur HYEST sur sa réserve parlementaire. Comme l'a souligné fort justement Madame le Maire lors de son discours sur le site : "*Il s'agit d'un élan formidable ! A nous tous de le poursuivre ...*".

Opération nature propre

Le **samedi 5 mai de 14h30 à 17h30**, comme les deux années précédentes, nous vous proposons de vous associer à l'équipe municipale et à l'association communale de la chasse pour participer à notre désormais traditionnel nettoyage de Printemps.

Cette année, les chasseurs s'occuperont du chemin qui mène à la Sablière. Ce n'est pas une mince affaire ... Remercions-les à l'avance !

Comme d'habitude, une paire de gants et un sac plastique seront fournis à chaque participant. Un apéritif, offert par la mairie, clôturera la journée basée sous le signe du respect de l'environnement.

Hommage aux victimes de la Déportation.

Le **dimanche 29 avril prochain**, nous vous invitons à participer à la journée nationale du souvenir de la déportation sur le **site de la stèle du Pimard à DORMELLES**.

Nous nous rassemblerons à la stèle du Pimard, à **11 h 30**, pour honorer le combat de tous les résistants, des plus connus aux plus modestes, qui surent porter, au mépris de leur sécurité personnelle, de vrais coups à l'occupant, facilitant ainsi le futur débarquement des forces alliées et la libération de notre pays.

Après cette cérémonie, nous nous retrouverons **sur la place du village de VILLECERF** pour procéder à l'inauguration d'une plaque apposée en l'honneur de René, Marquis de ROYS et de son épouse Thérèse de ROYS, ancien Maire du village, reconnus tous deux **Justes parmi les Nations**. Cette distinction, très rare, honore la mémoire de tous ceux et de toutes celles qui, au péril de leur vie, décidèrent, en toute conscience, d'accueillir et de cacher ceux que les rafles destinaient aux camps de la mort.

Conférence : la Résistance dans le sud Seine et Marne

Le **vendredi 4 mai à 20 h 30**, Monsieur Roland de ROYS animera une conférence sur le thème de la Résistance dans le Sud Seine et Marne.

Fils aîné du Marquis René de ROYS, mort en déportation au camp d'ELLRICH en 1945, pupille de la Nation, Roland de ROYS permettra à chacun de se remémorer cette période difficile, les doutes et les espoirs que suscitait l'idée de Résistance dans notre sud seine et marnais comme sur tout le territoire français.

Cette conférence aura lieu dans la **salle Marquis de ROYS** *(près de la piscine)* à **MORET sur LOING**.

Exposition des écoles

Des élèves des écoles de MORET sur LOING et de VILLECERF seront présents pendant la cérémonie d'hommage aux victimes de la déportation sur le site de la stèle et chanteront le ''Chant des marais''. Suite à l'inauguration de la plaque scellée sur la place du village de VILLECERF en l'honneur de René, Marquis de ROYS et de son épouse Thérèse de ROYS, ils exposeront leurs travaux concernant la période de la résistance pendant la seconde guerre mondiale dans notre salle polyvalente.

Le SDIS recrute

Les sapeurs pompiers volontaires sont 204 000 en France, soit 80 % des sapeurs pompiers. Ils ont choisi librement, en parallèle de leur vie privée et professionnelle, de consacrer une partie de leur temps à se former et à intervenir pour porter secours et assistance à leurs concitoyens.

Les sapeurs-pompiers volontaires participent, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, à l'ensemble des missions dévolues aux services d'incendie et de secours *(prévention et évaluation des risques, protection des personnes, des biens et de l'environnement, secours à personnes, prévention, protection et lutte contre l'incendie, préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours)*.

Vous êtes motivés et vous avez du sang froid ? Vous voulez accéder à des formations de secourisme et mettre en œuvre des matériels performants ? Il vous faudra tout d'abord satisfaire à certaines conditions physiques et médicales. Puis, après la constitution de votre dossier, un comité de recrutement validera votre engagement.

Il vous sera demandé de la rigueur, du professionnalisme et de l'investissement personnel pour assurer quotidiennement les tours de garde et être présent régulièrement aux manœuvres d'entraînement.

Les sapeurs pompiers volontaires perçoivent une indemnité sous forme de vacations versées par le service départemental d'incendie et de secours *(SDIS)*, ainsi qu'un complément de retraite à partir de 55 ans, à condition d'avoir effectué au moins 20 années de service.

Vous souhaitez rejoindre une corporation reconnue et solidaire, bénéficiant d'un véritable statut ? Vous voulez changer votre horizon et vous fixer de nouveaux objectifs ? Contactez le Major Philippe SCACCO, responsable du centre d'incendie et de secours de MORET sur LOING au 01 60 73 55 70 ou par mail chef-ci-moret@sdis77.fr. Consultez également le site Internet www.sdis.fr.

Travaux d'assainissement

A La Justice, le SIDASS va réaliser, en 2012, la déconnexion entre le circuit d'eau pluviale et l'antenne unitaire. Ces travaux nécessiteront la pose de 170 ml de tuyaux et la création de 4 unités basse pression. Le montant des travaux s'élève à 84 497, 40 € qui seront entièrement pris en charge par le SIDASS.

Du coté de la CCMSL

Depuis le 1er janvier 2012, la Communauté de Communes Moret Seine et Loing accueille une 22ème commune, la commune de DORMELLES. Désormais forte de plus de 39 200 habitants répartis sur 221 km², la CCMSL a atteint sa taille "adulte", le Préfet ayant figé la carte des regroupements de communes pour notre Département.